

Problème de copropriété

Par **L_anonyme**, le **21/05/2014** à **23:11**

Bonjour,

J'ai un problème de copropriété que je n'arrive pas à résoudre étant donné que je débute dans le monde juridique et je tiens à préciser que ce problème ne concerne pas mes cours. Alors voici les faits: Mes parents ont un immeuble en copropriété. La personne avec qui ils sont copropriétaire a fait effectué des travaux sur la toiture sans leur autorisation et maintenant il réclame une indemnisation. Alors doivent ils payer l'indemnisation ? Et que sont ils en droit de demander ?

Merci par avance de m'aider et n'oubliez pas de me citer les sources (article, jurisprudence) utilisées pour répondre à ce problème.

Par **Agglaë**, le **26/05/2014** à **19:30**

Copropriétaires ou indivisaires ? La copropriété est souvent gérée par un syndic. Il vaut mieux s'adresser à cet organisme qui a un règlement. Les règles de l'indivision sont tout autres.